



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service des votations et élections

REÇU le
12 OCT. 2017

Ville de Genève Administration centrale
Reçu n° 1 OCT. 2017
Séance CA du:
Décision:
A traiter par: SCIT
Copies:

CHA - SVE
Case postale 1555
1211 Genève 26

Mairie la Ville de Genève
Palais Eynard
Rue de la Croix-Rouge 4
Case postale 3983
1211 Genève 3

N/réf. : PA/bvd

Genève, le 10 octobre 2017

Madame, Monsieur,

Pour faire suite à la démission de Madame Sandrine BURGER au 17 octobre 2017 à 19h00 du conseil municipal de la Ville de Genève, nous vous informons que

Madame Marjorie de CHASTONAY

accepte la fonction de conseillère municipale de votre commune.

En conséquence, et conformément à l'article 8 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, nous vous prions de procéder à son assermentation lors de la prochaine séance plénière du conseil municipal.

Nous vous saurions gré d'informer le service de la surveillance des communes (SSCO) de la prestation de serment effective de l'intéressée.

Veillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Patrick Ascheri
Chef de service

Copies à : Madame Sandrine Burger
Madame Marjorie de Chastonay